



Saint Denis d'Anjou

**Pièce
7.2**

Commune Saint-Denis-d'Anjou
Département de la Mayenne



PLAN LOCAL D'URBANISME

Annexe n°2 : Liste des emplacements réservés



Atelier
Espace
Temps

P.L.U. prescrit par délibération du Conseil Municipal du :

P.L.U. arrêté par délibération du Conseil Municipal du :

P.L.U. approuvé par délibération du Conseil Municipal du :



N°	Superficie indicative (m2)	Parcelles concernées	Objet de la réserve	Bénéficiaire
1	251 500 m ²	24;25;26;214;215; 219; 220; 221; 222;223; 224;228; 229; 230; 231; 232; 233; 234; 235; 334; 333; 80; 222; 223;2; 3; 200;199;7; 8; 191;64; 63; 216; 20;215; 234;23; 37; 40; 60;4; 3;89; 90; 91; 10; 65;66	Fuseau d'implantation du futur contournement du bourg (déviation de la RD27)	Conseil Général Commune
2	570 m ²	7; 8; 391; 392	Création d'une voie de desserte (largeur 10 mètres) de la zone dite "de la Clottière" depuis la route de la Pilardière (CD615)	Commune
3	280 m ²	33; 28; 20	Création d'un accès piéton à la zone à urbaniser 2AU par la route de la Pilardière	Commune
4	990 m ²	366; 406	Création d'une voie de desserte (largeur 10 mètres) de la zone dite "de la Clottière" depuis la route d'Angers (CD27)	Commune
5	540 m ²	79; 80; 222; 223	Création d'une voie de desserte (largeur 10 mètres) de la zone dite "du Clos des Halles" depuis la route de la Pilardière (CD615)	Commune
6	530 m ²	200;181;67	Création d'une voie de desserte (largeur 10 mètres) de la zone dite "du Clos des Halles" depuis la route de Bouère (RD14)	Commune
7	230 m ²	22	Création d'une voie de desserte (largeur 10 mètres) depuis la route de Morannes (RD14)	Commune
8	430 m ²	25	Création d'une voie de desserte (largeur 12 mètres) depuis la route de Morannes (RD14)	Commune
9	280 m ²	33	Dégagement de visibilité sur le carrefour RD105/Le Bas Tronchet	Commune
10	2 930 m ²	24;25;67	" La Petite Charbonnerie"; Déplacement du carrefour RD14/VC6	Commune
11	1 630 m ²	80;81	" La Petite Charbonnerie"; Déplacement du carrefour RD14/VC6	Commune
12	500 m ²	171	Dégagement du visibilité au carrefour intérieur du virage dans le secteur de la Pilardière - RD615	Commune
13	52 m ²	104;105	Dégagement du visibilité au carrefour intérieur du virage dans le secteur de la Pilardière - RD615	Communal
15	19 500 m ²		Saint-Denis d'Anjou vers Bouère, Emplacement réservé longitudinal (5m de largeur); RD14	Conseil Général